

## NOTE DE CONJONCTURE 2024 & ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2025

CONFÉRENCE DE PRESSE AIMCC  
30 JANVIER 2025

Dans un contexte d'importants changements à la fois sectoriels et régionaux, le FMI prévoit une croissance du PIB mondial d'environ 3 % par an en 2024 et en 2025. Il met l'accent sur l'incertitude élevée, les tensions géopolitiques et la volatilité des marchés financiers qui affectent la stabilité économique.

En ce qui concerne la zone euro, la croissance du PIB atteindrait 0,8 % en 2024, avant de s'accélérer en 2025 à +1,3 % et en 2026 à +1,6 %. De nombreux Etats s'efforcent aussi de réduire leur endettement et leur déficit public, qui devrait reculer à 3 % en 2024, puis à 2,9% en 2025 et 2,8% en 2026.

La Banque centrale européenne a décidé en décembre dernier d'une nouvelle baisse de ses taux directeurs, rassurée par l'inflation tombée au plus bas depuis trois ans dans la zone euro, où c'est désormais la croissance qui est jugée préoccupante. Cette nouvelle réduction a fait passer à 3 % le taux de dépôt, qui sert de référence pour les conditions de crédit dans l'économie. Parallèlement, les signaux inquiétants se sont accumulés pour l'économie européenne, encourageant ainsi à réduire les taux afin de relancer la consommation et l'investissement.

Quant à la France, l'activité économique devrait s'établir à 1,1% selon la Banque de France, soutenue par les dépenses publiques et le commerce extérieur. Le déficit public devrait représenter 6,2 % du PIB en 2024. Compte-tenu des incertitudes politiques et de l'absence du vote du budget à mi-décembre, il est bien difficile d'anticiper l'ampleur des réductions budgétaires à venir et leurs impacts sur l'activité économique. L'inflation devrait diminuer en 2024 et 2025, se stabilisant globalement à moins de 2 %, favorisée par la transmission de la baisse des prix de l'énergie, des matières premières et des denrées alimentaires.

### SITUATION DU SECTEUR DU BTP

Le secteur du BTP connaît une situation contrastée, entre le contexte dramatique du logement et celui mieux orienté des travaux publics, qui peine cependant à maintenir sa dynamique.

Le bâtiment résidentiel est confronté à une crise due à des difficultés structurelles, telles que la diminution du foncier disponible et la baisse des permis de construire. Pour autant, tout au long de l'année 2024, les conditions de crédit immobilier se sont régulièrement et progressivement améliorées. Ainsi, en moyenne, hors coût des assurances et des sûretés, les taux de ces crédits se sont établis en-deçà de 3,5 % fin 2024. Malgré cette détente, l'apport personnel demandé croît encore, portant sa hausse sur cinq ans à environ 40 %, ce qui continue d'évincer du marché les jeunes et/ou les ménages modestes. La reprise du marché ne pourra intervenir qu'avec un desserrement de cette contrainte.

## Pour le secteur du Bâtiment : 2024, la tempête

- Bâtiments résidentiels

Selon la FFB, la production du logement neuf affiche un recul de -21,9 % à prix constants.

Ce mouvement s'explique par un effondrement des mises en chantier de -14,2 % en 2024 (après -24,9 % en 2023) pour atteindre un plancher historique de 253 000 unités. L'individuel s'effondre de -23,7 % (pour atteindre moins de 100 000 logements) et le collectif s'établit à -6,9 % grâce à des programmes de rachat d'une partie des stocks des promoteurs par CDC Habitat et par Action Logement.

Les autorisations s'inscrivent sur une tendance baissière, -10,6 % en 2024 (pour rappel, en 2023 :-24,1 %). Elles atterrissent à 334 000 unités en 2024. Les chutes atteignent respectivement -14,4 % et -8,2 % dans l'individuel et le collectif. La suppression du PTZ depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024 est venue impacter un environnement macro-financier plus favorable.

L'indicateur Markemetron affiche une baisse de -20,1 % sur 12 mois à fin novembre.

Les résultats de l'Observatoire de la promotion immobilière publiés par la FPI font apparaître un nombre de logements neufs mis en vente par les promoteurs en baisse de 33,7 % sur les 9 premiers mois de l'année 2024. Le retour de la demande est encore trop faible, et trop récent, pour permettre une stabilisation, voire une reprise des lancements commerciaux.

Alors que le secteur de la promotion immobilière connaît des difficultés, Action logement et CDC Habitat ont joué le rôle d'amortisseur avec des mises en chantiers respectivement de 46 800 pour le premier et 20 000 pour le second.

**Pour Xerfi**, le volume des mises en chantier sera légèrement supérieur à 250 000 logements. La situation est catastrophique, selon Alexandre Mirlicourtois, directeur de la conjoncture et de la prévision et considère que le « volume est bien insuffisant pour répondre aux besoins et réduire le déficit chronique de logement ».

- Bâtiments non résidentiels

Le non résidentiel neuf en volume fléchit en 2024, en retrait de -7,4 % (pour rappel, +0,3 % en 2023), à prix constants.

Les surfaces mises en chantier de bâtiments non résidentiels reculent de -10,1 % pour s'établir à 20,1 millions de m<sup>2</sup> commencés en 2024, soit un point bas historique depuis l'origine de la série en 1986. Citons les baisses les plus significatives : les hébergements hôteliers (-29,3 %), les bureaux (-22,8 %), les bâtiments industriels et assimilés (-9,9 %). Quant aux surfaces autorisées, elles baissent de -2,3 %.

- Concernant l'entretien-rénovation, l'activité a crû de +1,2 % à prix constants en 2024.

<b>En conclusion, le chiffre d'affaires du secteur du Bâtiment en 2024 devrait connaître, selon la FFB, une baisse de -6,6 %.</b>
---

Il est à noter que le nombre de défaillances dans le secteur de la construction s'envole de près de 25 % en 2024 ; le secteur du gros œuvre est le plus touché.

L'artisanat du bâtiment a connu en 2024 un recul de son activité, -3,9% sur l'année, induit principalement par une nouvelle baisse de la construction neuve (-8,5 %), mais aussi une baisse dans l'entretien rénovation (-1 %), y compris dans la rénovation énergétique (-0,5 %). Le recul de l'activité concerne toutes les régions et tous les corps de métiers. La CAPEB souligne également que si les carnets de commandes sont encore à deux mois et demi, cette visibilité est essentiellement due à la diminution des capacités de production des entreprises. Sur l'année, ce sont ainsi environ 21 000 postes qui ont été supprimés. Et les intentions de licenciement ou de non-renouvellement de contrats sont toujours en hausse et plus importantes que la part des entreprises qui envisagent des embauches. Quant aux trésoreries, elles se tendent davantage et les défaillances poursuivent leur progression.

**Pour le Coedis (fédération des distributeurs d'équipements et solutions électriques, génie climatique et sanitaires),** le marché de la distribution au second œuvre du bâtiment a traversé une année 2024 sous le signe de la décroissance, marquant un net coup d'arrêt. Selon les données consolidées publiées par COEDIS, son chiffre d'affaires global a chuté de 8%, Tous les segments de l'activité ont été affectés, en particulier sur le marché du neuf et de la rénovation. L'échec des différents moteurs destinés à accélérer la rénovation énergétique, notamment en raison des difficultés rencontrées dans le cadre de MaPrimeRénov', a lourdement pesé. La tendance à la baisse se reflète sur tous les segments clés du marché : Matériels et équipements électriques : La contraction annuelle de la performance COEDIS au plan national de -6,5 %.

Pour le **Génie climatique, le sanitaire et la plomberie**, une chute globale de 8% a été enregistrée. Parmi les sous-segments, le génie climatique (chauffage, ventilation, climatisation) accuse une baisse de 10%, aggravée par un effondrement de 30% des ventes de pompes à chaleur air/eau. Le sanitaire limite les dégâts avec un repli plus modéré de 5%, mais la plomberie reste lourdement impactée avec une chute de 10%. Dans ce contexte morose, le photovoltaïque se démarque en affichant une croissance de 12% qu'il faut cependant pondérer. En effet, ce segment témoigne certes d'une dynamique portée par le fort développement des énergies renouvelables et de l'autonomie énergétique, mais également d'une forte variation des prix et d'une montée en puissance de produits d'origine extra-européenne.

#### **Pour le secteur des Travaux Publics : 2024, activité modérée**

Sur 10 mois, à fin octobre 2024, le volume d'activité en chiffre d'affaires s'élève à + 2,4%. En parallèle, la FNTF souligne également la bonne tenue des marchés conclus en raison non seulement de l'effet du cycle municipal sur l'investissement public mais également de l'attribution de projets d'envergure. Depuis janvier, la hausse des prises de commandes atteint +8,5 %.

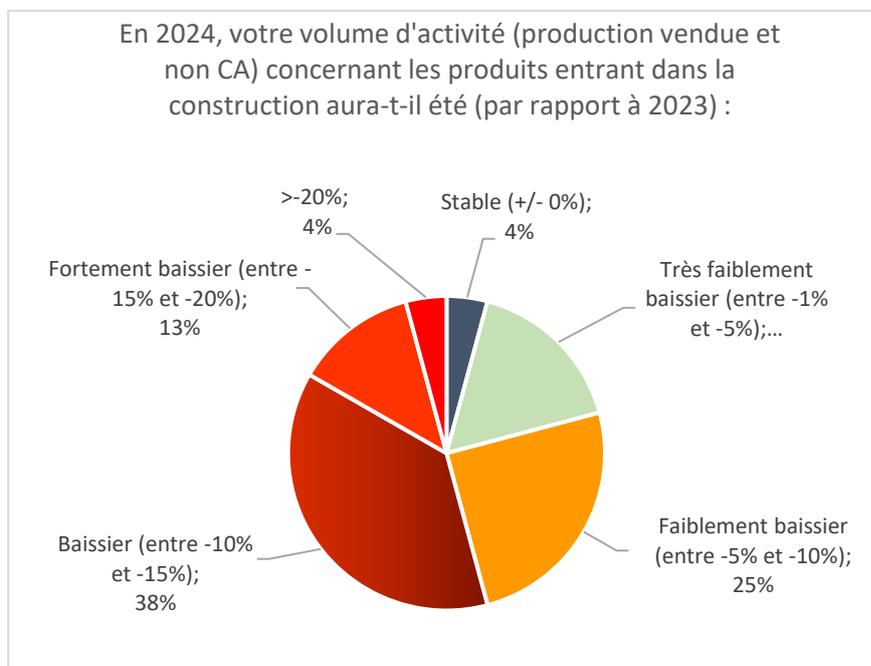
Pour la FNTF, cette reprise reste toutefois placée sous le signe des incertitudes. Entre épisodes pluvieux et instabilité politique, les entreprises de Travaux Publics naviguent à vue, avec une gestion des chantiers rendue complexe et des projets à venir confrontés à une dynamique très incertaine.

<p><b>L'année 2024 reste globalement favorable pour les Travaux Publics. Le secteur prévoit une croissance modérée, estimée à environ +2,3 % en volume, à deux ans des élections municipales.</b></p>
---

● EN 2024, LES INDUSTRIELS DE L'AIMCC ONT CONNU UNE NOUVELLE BAISSÉ DE LEUR ACTIVITÉ

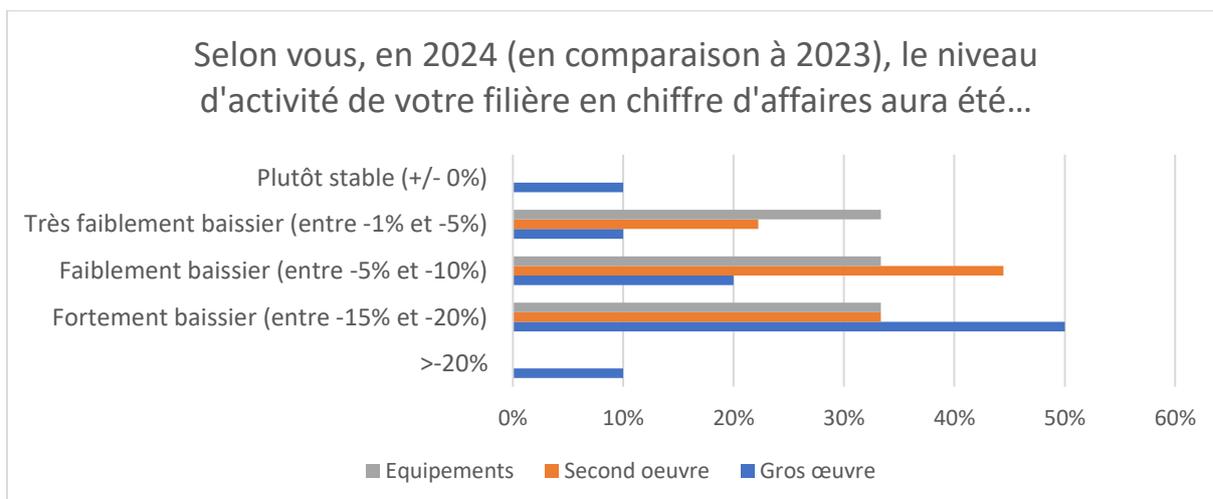
Les résultats de l'enquête d'opinion menée auprès des fédérations adhérentes à l'AIMCC font apparaître que :

- ✓ 96 % des répondants ont connu une baisse d'activité en volume, dont 55 % supérieure à 10 % ;
- ✓ Constat d'une corrélation entre les baisses en volume et en valeur, contrairement à l'année précédente.

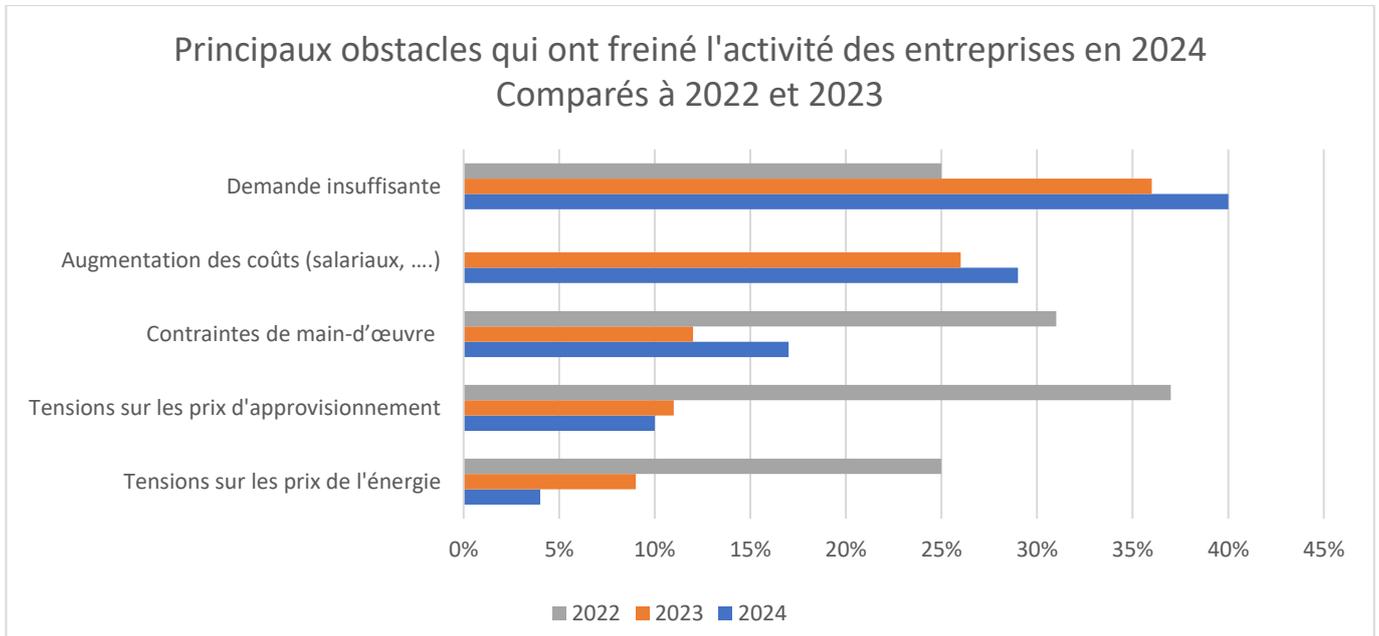


▪ Résultats par filière :

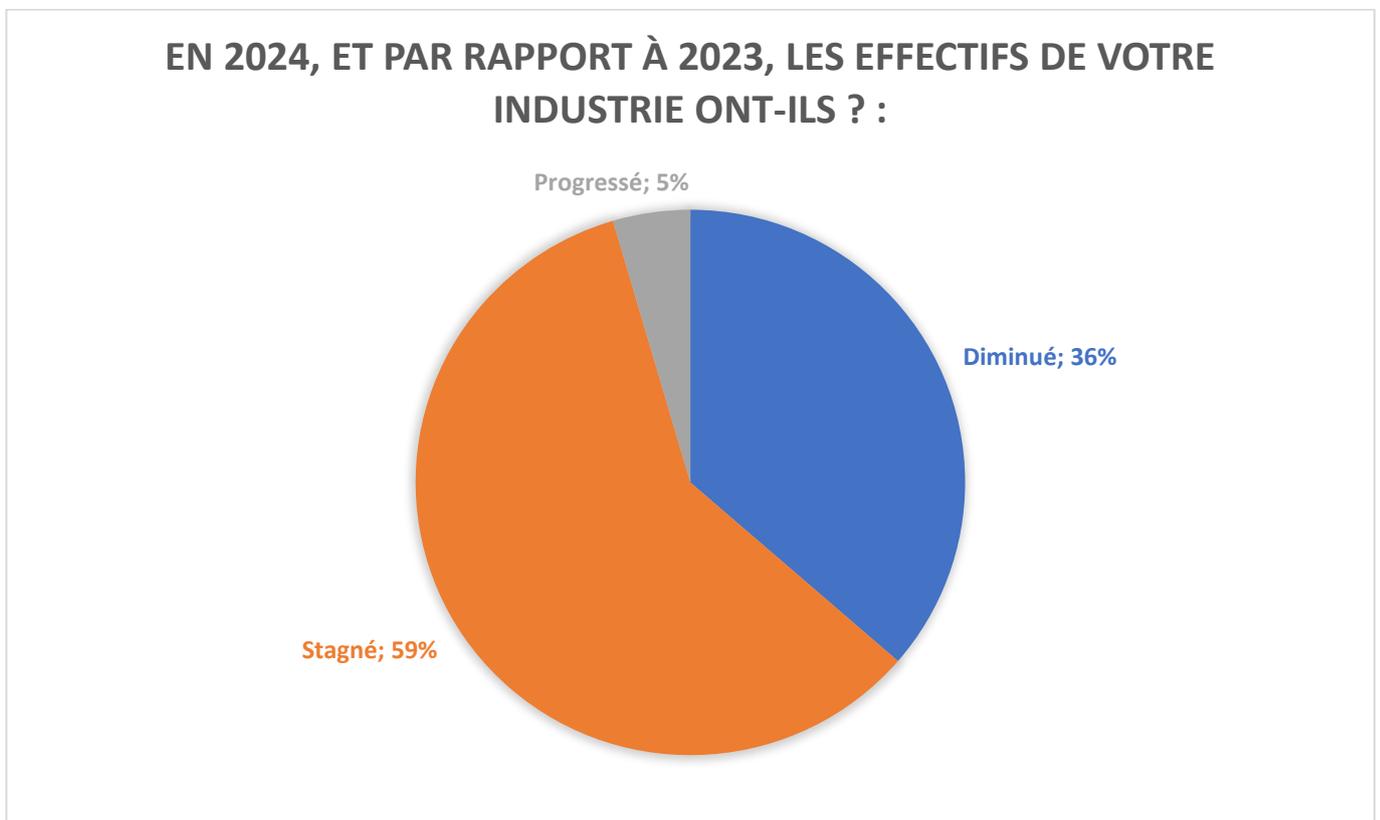
- ✓ Le gros œuvre subit de fortes baisses ;
- ✓ Le secteur des équipementiers connaît des baisses par tiers dans 3 segments (de -1 à -20 %) ;
- ✓ 2/3 du second œuvre a des baisses comprises entre -1 % et -10 %.



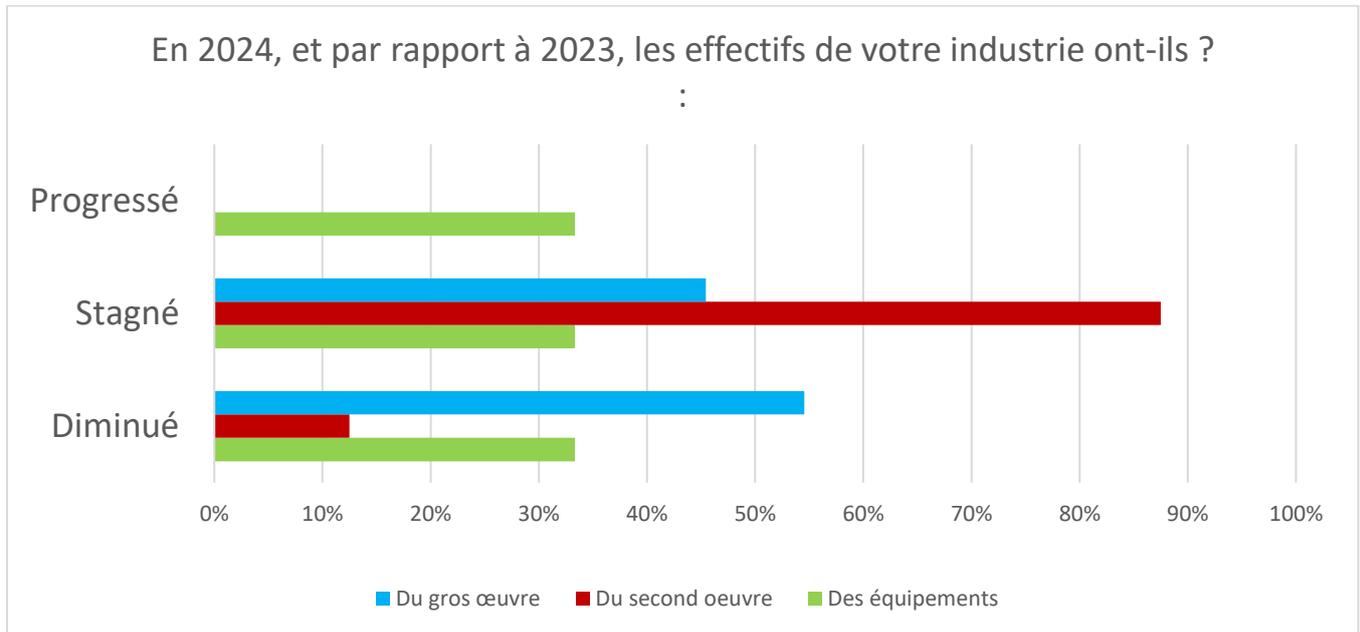
- Cette baisse générale d'activité en 2024 est imputée à l'insuffisance de la demande ainsi qu'à l'augmentation des coûts.



- En termes d'effectifs, malgré la baisse d'activité, 64% des industriels ont à minima maintenu le nombre de collaborateurs.



- La plupart des secteurs connaissent une stagnation ou des réductions (notamment le gros œuvre et le second œuvre), à l'exception d'un tiers du secteur des équipements.



## PERSPECTIVES 2025

En 2025, selon la Banque de France<sup>1</sup>, l'économie française continuerait de croître, mais à un rythme assez faible, soit 0,9 % en moyenne annuelle. La demande intérieure serait en effet affectée non seulement par les mesures de consolidation budgétaire, mais aussi par le contexte d'incertitude qui les entoure. La consommation des ménages n'accélérerait que modérément après avoir connu une croissance atone en 2024. La contribution de l'investissement privé resterait négative, mais nettement moins qu'en 2024. Comme anticipé, le marché du travail commence à entrer dans une phase transitoire de ralentissement, concentrée sur l'année 2025. Le taux de chômage atteindrait un pic autour de 8 % en 2025 et en 2026, avant de repartir à la baisse dans le sillage de la reprise de l'activité.

En 2026, la croissance annuelle se raffermirait à 1,3 %, favorisée par la détente des conditions financières. Cette détente permettrait à l'investissement privé de contribuer de nouveau positivement à la croissance. La consommation des ménages progresserait à un rythme plus soutenu qu'en 2025, stimulée par une baisse un peu plus marquée du taux d'épargne. En 2027, la croissance annuelle serait proche de celle de 2026, mais le rythme trimestriel de croissance se normaliserait en cours d'année pour se rapprocher du rythme de croissance potentielle, avec une progression du PIB sur un an de 1,2 % fin 2027, contre 1,4 % fin 2026 (*l'annexe 3 reprend les projections de la Banque de France*).

Selon la Direction Générale du Trésor<sup>2</sup>, l'inflation descendrait sous les 2 % en 2025, à 1,8 % en moyenne annuelle.

Le contexte politique national – et donc budgétaire – est très incertain. De ce fait, les aléas sont orientés à la baisse sur la croissance française, avec le risque de comportements plus attentistes des consommateurs et des investisseurs.

La baisse des taux d'intérêt immobilier devrait se poursuivre en 2025, et descendre très légèrement en-deçà de 3 %. Il est à noter également que les conditions d'offre de crédit aux entreprises s'amélioreront. Au total et selon la Banque de France, la croissance de l'investissement des entreprises, pénalisée notamment par l'incertitude fiscale et budgétaire, resterait atone jusqu'à fin 2025.

Dans ce contexte incertain, le taux de chômage devrait progresser pour toucher 7,7 % de la population active (+0,3 point par rapport à 2024).

### BÂTIMENT : LA CRISE PERSISTE

Alors que l'activité de l'année 2025 sera encore dégradée, la FFB relève que dans le logement, le non redéploiement du PTZ à date pénalise les primo-accédants. Les effets de la mise en œuvre effective du zéro artificialisation nette (ZAN) impacteront la délivrance de permis, sauf si les assouplissements prévus dans le PLF par l'ex-gouvernement Barnier sont repris dans le futur projet de loi.

- ACTIVITÉ « CONSTRUCTION LOGEMENT »

Bien que la poursuite de la réduction des taux d'intérêt se confirmerait, les autorisations de logements abandonneraient encore -15,3 % en 2025, pour atteindre 283 000 logements. La chute serait plus marquée dans le collectif que dans l'individuel, respectivement -18 % versus -10,7 %.

---

<sup>1</sup> Source : [Banque de France : Projections économiques – décembre 2024](#)

<sup>2</sup> Source : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2024/10/14/publication-du-rapport-economique-social-et-financier-plf-pour-2025>

Le recul des autorisations se répercuterait sur les mises en chantier, qui se contracteraient de -5,6 % en 2025. Ainsi, pour la FFB, le nombre de logements commencés crèverait son plancher historique pour tomber à 293 000 unités (niveau de 1953 !). Par segment, l'individuel chuterait encore de -12,6 %, alors que le collectif se replierait de -1,2 %.

Après une première baisse de -21,9 % en volume en 2024, la production bâtiment<sup>3</sup> en logements neufs plongerait de -14,2 % en 2025. L'individuel chuterait plus fortement que le collectif, à -19,9 % contre -7,2 %.

Au regard des données de l'année 2024 dont les mises en chantiers lancent entre 9 et 12 mois, les constructeurs maisons individuelles et les promoteurs immobiliers ne sont guère optimistes, même si un plancher a été atteint en fin de premier semestre 2024.

- **ACTIVITÉ « CONSTRUCTION NON RÉSIDENIELLE NEUVE »**

La FFB prévoit en 2025 que **les surfaces autorisées de bâtiments non résidentiels neufs enregistreront un recul de -3,5 %**, avec des situations contrastées entre segments.

Seuls les hébergements hôteliers bénéficieront d'une tendance favorable +4,3 %, compte tenu de la reprise des dépenses de consommation des ménages qui profiteraient aussi au tourisme.

**Quant aux surfaces mises en chantier de non-résidentiel, elles seront en retrait de -6,5 % en 2025 par rapport à l'année précédente**, rapportant le niveau de surfaces de planchers à 18,8 millions de m<sup>2</sup>.

**Compte tenu des délais de chantier, la FFB prévoit un recul du volume d'activité en non-résidentiel neuf de -15 % en 2025.** Tous les segments enregistreront des baisses supérieures à -7 %, dont les plus importantes concerneront les bureaux, -25,6 %, les commerces, -17,4 % et -25,2 % pour les hébergements hôteliers.

- **AMÉLIORATION-ENTRETIEN**

Le volume d'activité en amélioration-entretien progressera seulement de +0,9 % en 2025.

**Dans ce contexte, en 2025, l'activité bâtiment poursuivra sa récession, à -5,6 %.**

**La volonté du gouvernement de raboter en 2025 de 768 M€ supplémentaires le budget de MaPrimeRénov', principale aide à la rénovation, a fait réagir vivement les représentants de la CAPEB et refuse toute projection d'activité pour 2025, tant celle-ci est impactée par les décisions des pouvoirs publics.**

- **EMPLOI**

Les pertes d'emplois dans le Bâtiment sont estimées à 100 000 postes (salariés et intérimaires en équivalent - emplois à temps plein) en 2025. Le secteur des industries de la construction sera également concerné par des réductions d'effectifs.

---

<sup>3</sup> délai de transformation des mises en chantier en production

Alexandre Milicourtois (Xerfi), pour relancer le secteur du logement, il faut que les investisseurs ou les futurs propriétaires aient un horizon économique, financier et fiscal dégagé et stable. Ce n'est pas le cas. Les ménages s'attendent au contraire à des hausses d'impôts, et le nouveau gouvernement est fragile. Il énumère les conditions d'une relance de la construction :

- Nouveau plan de soutien à l'investissement locatif comme le retour du prêt à taux zéro universel.
- Relance du logement social
- Allègement des normes pour rendre les projets plus abordables
- Que les taux d'intérêt baissent : la case est cochée, mais cela ne peut être à lui seul un moteur assez puissant pour entraîner l'ensemble de la filière.
- La construction neuve de logements est dans une impasse, et aucun facteur ne laisse entrevoir une issue favorable à court terme.

**Pour les distributeurs de matériels représentés par COEDIS**, les perspectives pour 2025 ne sont guère rassurantes. Les premières conséquences de l'absence de budget pour financer les dispositifs de rénovation énergétique se font déjà sentir, entravant la trésorerie des entreprises et limitant leur capacité à anticiper.

### **TRAVAUX PUBLICS : ACTIVITÉ INCERTAINE**

Les perspectives d'activité pour 2025 restent très incertaines. Elles sont liées aux décisions budgétaires qui seront prises par le Gouvernement, traduites dans le futur projet de loi de finances. Les éventuelles coupes budgétaires impacteront plus ou moins l'investissement local. L'instabilité politique actuelle pourrait engendrer des blocages et affecter la confiance des acteurs économiques.

**Dans ce contexte, l'activité des Travaux Publics en 2025 est estimée à -0,8% en valeur.**

À l'exception des grands opérateurs qui continuent de jouer un rôle moteur dans la croissance, la commande publique dans les Travaux Publics s'affichera en baisse, tandis que les investissements privés, marqués par la crise immobilière et le ralentissement économique, ne redémarrent toujours pas. Ainsi, après deux années de croissance, 2025 marquera un essoufflement de l'investissement en Travaux Publics, inscrivant cette année pré-électorale à contre-courant des cycles habituels.

Cette évolution cache des disparités selon les types de maîtres d'ouvrage.

- Même si le haut du cycle municipal pourrait atténuer le retournement pour le bloc communal, une baisse de 1 % est anticipée pour l'activité auprès des collectivités, compte tenu de l'impact des éventuels rabots budgétaires de l'Etat sur l'investissement des collectivités locales.
- Etat – AFIT-F : Au regard des contraintes budgétaires et sous réserve des mesures contenues dans le prochain PJJ, la FNTP estime que les crédits de l'AFIT-F devraient donc baisser d'environ 6 % en 2025.
- Seul l'investissement des grands opérateurs continuerait de soutenir l'activité, portée par des programmes pluriannuels d'investissements et plusieurs grands projets sur l'année 2025. La dynamique dans le secteur des transports sera principalement alimentée par les programmes annoncés dans le ferroviaire, ainsi que par l'avancement du Canal Seine-Nord Europe et du projet ferroviaire Lyon-Turin (TELT). Le Grand Paris Express continuera d'assurer un volume important d'investissements, bien que relativement stable en Île-de-France. Du côté des concessionnaires autoroutiers, les investissements récurrents sur le réseau se poursuivront. Dans le secteur de l'énergie, les investissements dans le réseau de transport/distribution, la production d'énergie renouvelable (notamment l'éolien en mer) et la préparation du nouveau nucléaire continueraient de générer de l'activité et offriraient des perspectives favorables.

Une croissance de +3,5% de l'activité liée grands opérateurs est envisagée pour 2025.

- Pour le secteur privé, la conjoncture de l'immobilier neuf demeure très dégradée, excluant un redémarrage rapide en 2025. Du côté de l'immobilier non résidentiel neuf, un recul est également attendu en 2025, avec quelques signaux d'essoufflement pour les surfaces industrielles ou les entrepôts, qui étaient jusqu'alors dynamiques.

Une nouvelle baisse de -3% est anticipée pour l'ensemble de la commande privée en 2025.

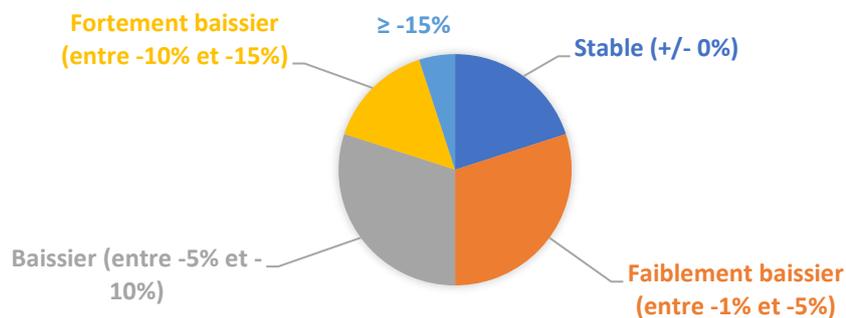
**Il est important de noter que cette prévision s'inscrit dans un contexte politique incertain et reste fortement dépendante des mesures qui seront adoptées à l'issue des débats parlementaires sur le PLF 2025.**

- LES INDUSTRIELS DE LA CONSTRUCTION ANTICIPENT DES BAISES SENSIBLES D'ACTIVITE EN 2025

Nouveau fléchissement de l'activité en 2025 au regard de 2024 (qui était déjà à la baisse) : pour près de la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre -5 % et -15 %.

Pour un peu plus de la moitié des répondants, l'activité sera stable ou en légère baisse, dont 32 % sera comprise entre -1 % et -5 %.

**POUR 2025, VOUS PRÉVOYEZ (PAR RAPPORT À 2024) UN VOLUME D'ACTIVITÉ (PRODUCTION VENDUE ET NON CA) CONCERNANT LES PRODUITS ENTRANT DANS LA CONSTRUCTION :**



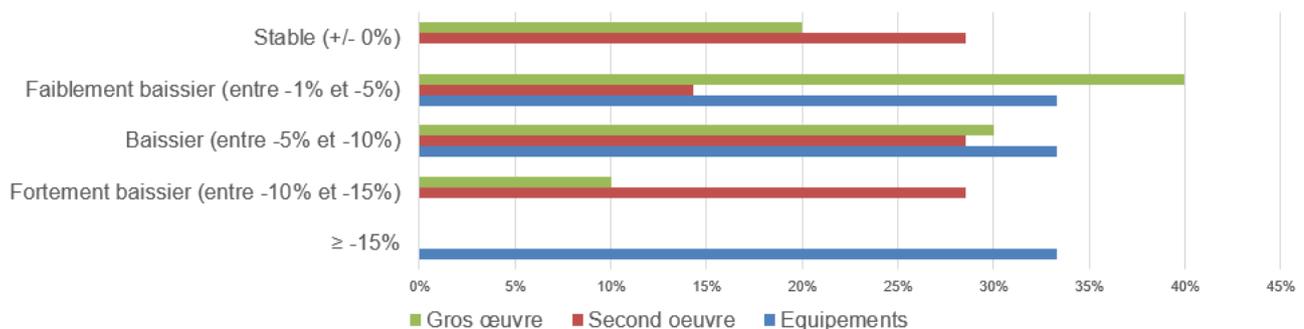
- Les résultats par secteur

Dans le prolongement des résultats de l'année 2024 en volume, 80 % du secteur du gros œuvre connaîtrait une nouvelle baisse d'activité comprise entre -1 % et -15 %, dont 70 % entre -1 % et -10 %.

Le second œuvre connaîtrait des baisses d'activité dans chacun des 4 segments de baisse de 0 à -15 %.

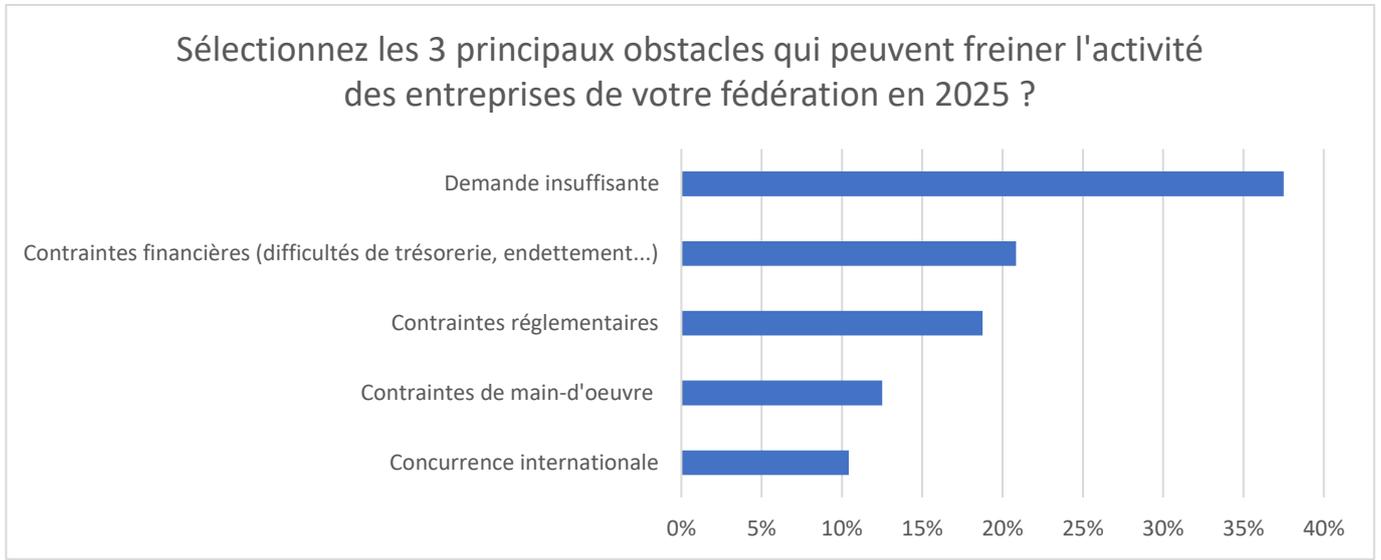
Les équipementiers devraient être impactés par un net fléchissement : entre -5 % et -15 % pour 66 % des répondants.

**Pour 2025, vous prévoyez (par rapport à 2024) un volume d'activité (production vendue et non CA) concernant les produits entrant dans la construction :**



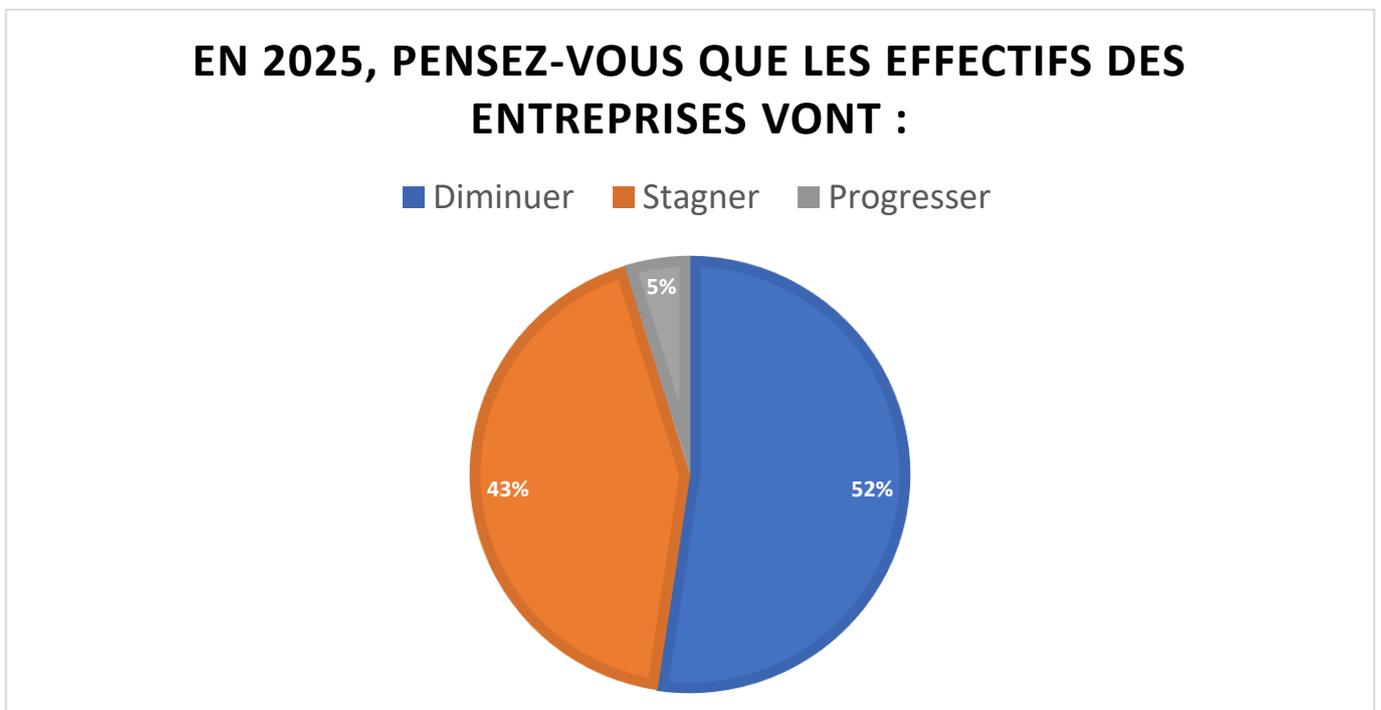
- Les freins à l'activité en 2025

Le facteur « demande insuffisante » reste le premier frein de l'activité, les contraintes financières et réglementaires constituant les autres freins.



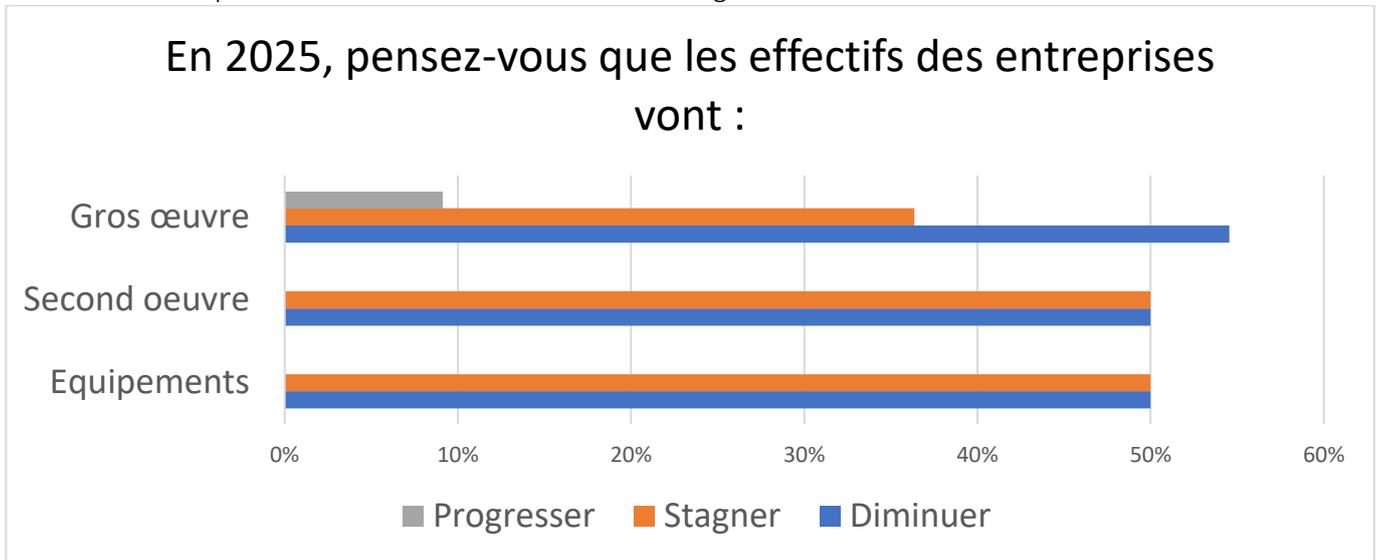
- Les perspectives en termes de recrutement

La moitié des répondants envisagent de réduire leurs effectifs. Pour la première fois depuis de nombreuses années, au-delà de l'arrêt des contrats d'intérim et de l'utilisation de l'activité partielle, des industries envisagent le recours à la mise en place de plans sociaux.



▪ Evolution des effectifs

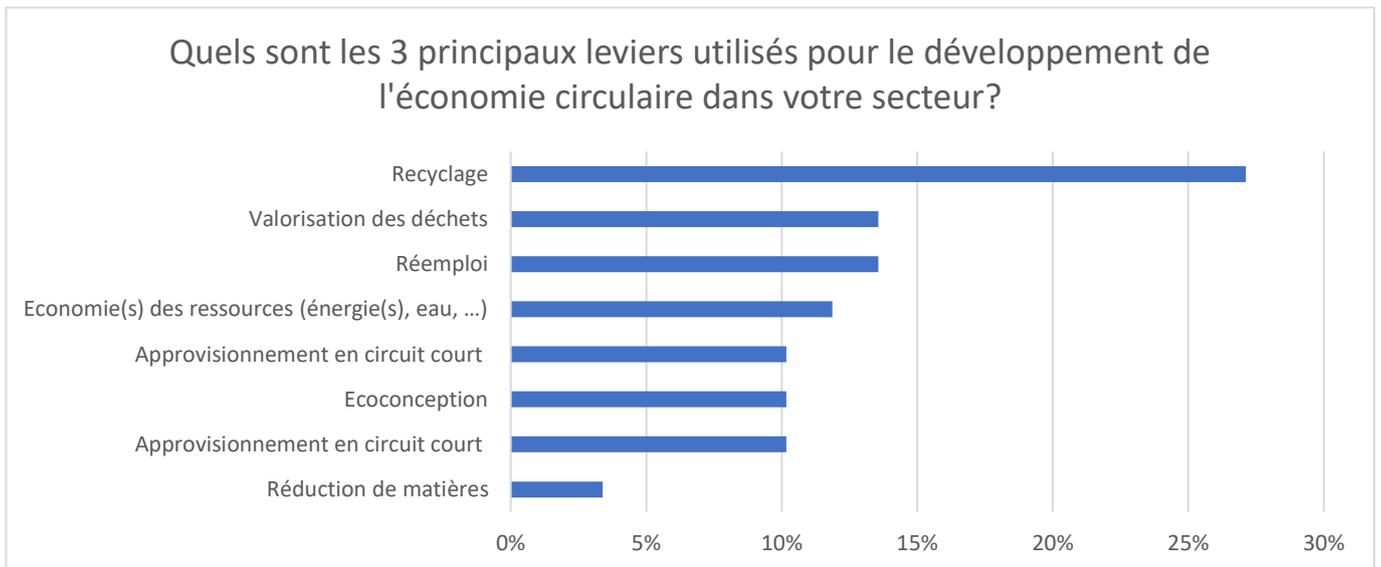
Tous les secteurs prévoient des baisses ou au mieux une stagnation dans leurs effectifs.



Malgré les difficultés d'activité, les entreprises recherchent toujours des techniciens en majorité, puis des cadres et des agents de maîtrise.

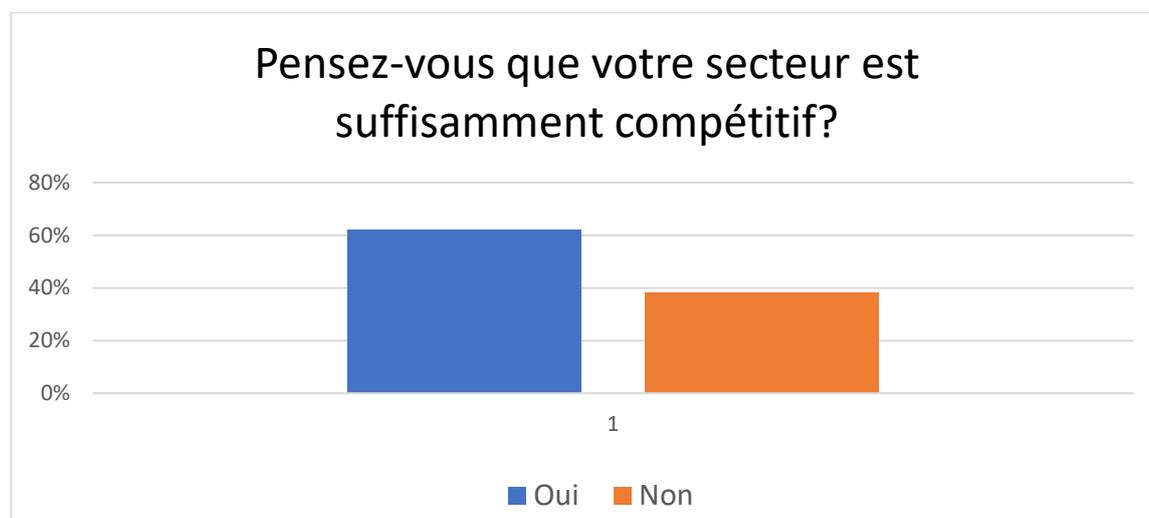
● Les leviers de développement de l'économie circulaire

Le recyclage est le levier principalement cité. Il est suivi par la valorisation des déchets, le réemploi et les économies de ressources. La mise en place de la REP Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB) explique probablement ces résultats.



▪ La compétitivité des secteurs d'activité

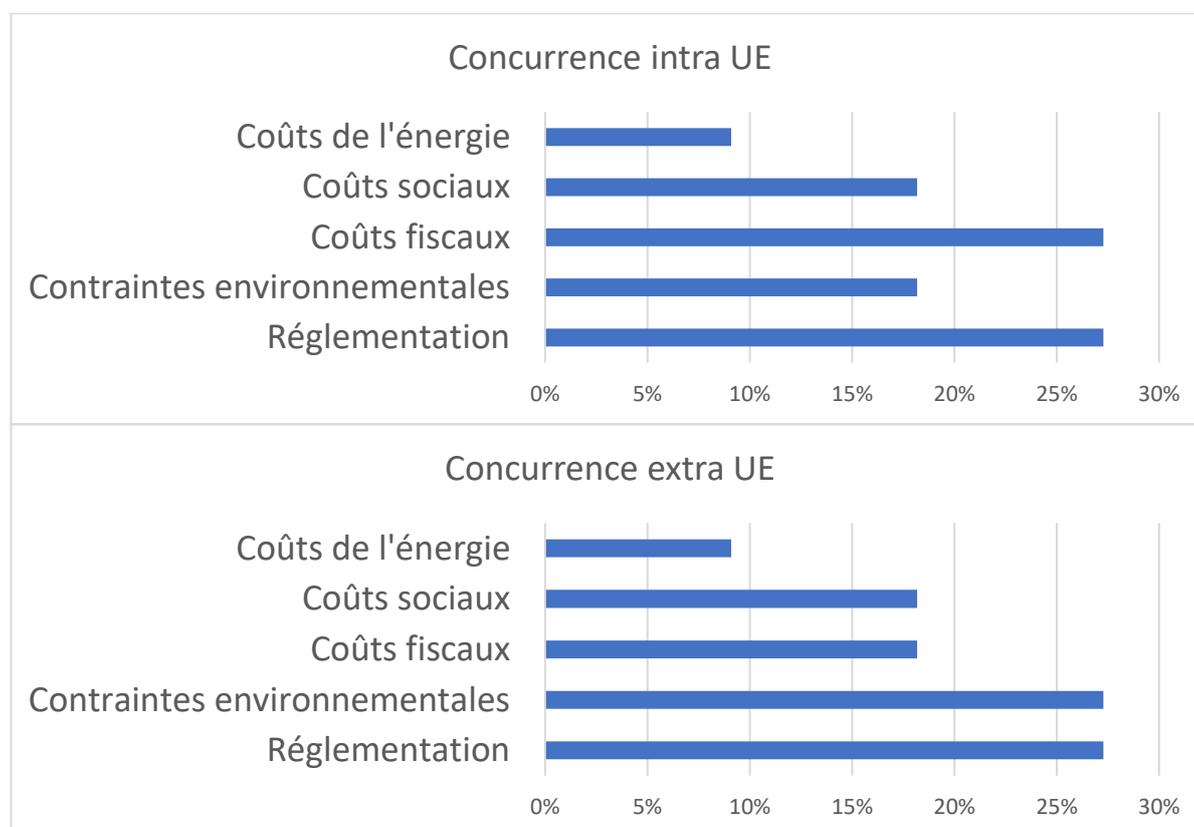
3/5ème des secteurs d'activité interrogés dans l'enquête de l'AIMCC considèrent qu'ils sont compétitifs.



Compétitivité au regard de la concurrence intra ou extra Union européenne :

Les principaux freins évoqués pour expliquer l'insuffisance de compétitivité :

- Au regard de la concurrence intra européenne, les coûts fiscaux et la réglementation sont cités en priorité ;
- Au regard de la concurrence extra européenne, les contraintes environnementales et la réglementation sont mentionnées comme les principaux facteurs d'insuffisance de compétitivité.



- Souveraineté de la filière

Plus de 80 % des répondants estiment que la souveraineté doit être favorisée par les politiques européennes et françaises.



- Les priorités des industriels de la construction

Les trois priorités sont la maîtrise des coûts, la propriété des données et leur exploitation ainsi que la décarbonation. A noter que la transformation numérique passe de la quatrième place en 2023 à la dernière en 2024.

En conclusion, une année 2025 dans le prolongement de 2024, avec des baisses d'activité moins significatives que l'année précédente mais avec de nombreuses incertitudes politiques et économiques. Autant de facteurs qui ne favorisent pas le retour de la confiance parmi les industriels.

## PRIORITÉS 2025 pour L'AIMCC

- Stabilité politique et relance financière : mise en œuvre des annonces de la Ministre
  - Le prêt à taux zéro sur tout le territoire pour les primo-accédants
  - Lancement du travail de diminution des coûts de production des logements en simplifiant les normes urbanistiques et de construction
  - Adaptation du cadre du zéro artificialisation net
  - Le budget de MaPrimeRénov' en 2025 (2,3 milliards d'euros) pour cofinancer 350.000 rénovations énergétiques dont 100 000 rénovations performantes et surtout fluidifier les modalités d'attributions.
  - Résultats de la mission flash pour créer une banque de la rénovation et de la copropriété (compétences juridiques, expertise technique et systèmes d'information pour apporter des solutions et financements aux réseaux bancaires traditionnels).
  - Enveloppe de 200 millions d'euros pour les bailleurs sociaux afin de financer des rénovations énergétiques, en 2025.

Nos propositions :

- Application du taux de TVA réduit (5,5%) à tous les travaux
- Mettre en œuvre des moyens budgétaires et techniques plus importants pour développer les rénovations performantes en cohérence avec la SNBC
- Élargir sans condition de durée ni de ressources le prêt avance mutation à taux zéro (également appelé Prêt avance rénovation - PAR +) exigible au moment de la vente du bien ou du règlement de la succession.
- Réformer la fiscalité pour rendre l'investissement locatif plus attractif
- Prévoir des dispositifs d'activité partielle pour éviter les licenciements
- Mobiliser les OPCO pour bénéficier des dispositifs d'urgence à des taux plus élevés que ceux habituellement octroyés pour financer la formation

Les industries de produits de construction investissent massivement depuis plusieurs années et innovent tant en termes de produits et de procédés que d'organisations pour amener la filière à réussir ses mutations :

- Décarbonation des produits par la mise au point de nouveaux procédés de fabrication éventuellement avec l'intégration de matériaux revalorisés ou recyclés
- Décarbonation des ouvrages par le développement de nouvelles solutions constructives fondées sur la mixité des produits et matériaux
- Décarbonation des usages des bâtiments existants grâce à des solutions de rénovation toujours plus performantes (produits comme équipements)
- Adaptation des bâtiments et des quartiers au changement climatique par des produits leur permettant de mieux résister aux vagues de chaleur et de minimiser leurs consommations d'eau
- Développement de l'économie circulaire, notamment par le déploiement de la filière de responsabilité élargie des producteurs de produits de construction (REP PMCB)
- Optimisation des coûts de construction par des gains d'efficacité et de productivité, l'usage de technologies numériques, des productions « hors site » de modules constructifs...

Les défis économiques et écologiques de la filière ne pourront toutefois être efficacement relevés qu'avec l'appui des pouvoirs publics dans un certain nombre de domaines essentiels. Ceci est d'autant plus important que l'application du nouveau règlement produits construction va générer des surcoûts avec des questions toujours en suspens. L'AIMCC est déjà très mobilisée sur ce sujet.

## **NOS PROPOSITIONS**

### Loger

Développer une vision partagée des besoins territoriaux de logements et mettre en œuvre un plan pluriannuel de logements, par des constructions neuves, des rénovations et reconversions d'immeubles de bureaux.

### Rénover

Elaborer un plan pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments cohérent avec nos objectifs climatiques avec un mécanisme financier d'incitations adapté pour généraliser les rénovations performantes, assurer la bonne isolation des bâtiments et la décarbonation de leurs systèmes de chauffage, et encourager les collectivités territoriales à abonder les aides de l'Etat.

### Réalisme

Adopter des réglementations réalistes, issues de concertation avec les acteurs, cohérentes entre niveaux français et européens et visant la performance des ouvrages en laissant les professionnels choisir les bonnes combinaisons de produits pour respecter les exigences.

### Investissement

Poursuivre le soutien aux investissements de décarbonation, et mettre à disposition de l'industrie une électricité et des énergies décarbonées à des prix compétitifs ainsi que des infrastructures et un cadre réglementaire appropriés pour la capture, le transport, le stockage et la réutilisation du CO2.

### Souveraineté

Renforcer la souveraineté industrielle de la France en matière de produits de construction et valoriser / protéger les produits de construction européens bas-carbone, avec une frontière carbone (Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières) étanche.

### Former

Promouvoir les opportunités et les carrières qu'offrent les métiers de l'industrie et développer des formations adaptées aux nouveaux besoins de l'industrie, de la construction et de l'ingénierie, couvrant toutes les qualifications, du CAP au doctorat.

### Coconstruire

Permettre l'intensification des programmes de recherche d'efficacité et de productivité au sein de la filière en incitant à des partenariats entre acteurs et à l'utilisation de technologies numériques.

### Innover

Soutenir les projets d'innovation des industries pour la construction et les actions collectives de leur Comité Stratégique de Filière (CSF) en les inscrivant dans les priorités de la politique nationale de soutien à la R&D.

## **Avec les apports du CSF Industries pour la Construction**

Rappel: comme c'est le cas pour toutes les grandes filières industrielles du pays, le CSF Industries pour la Construction est un outil labellisé par le Conseil National de l'Industrie pour mener des projets structurants pour la filière, engageant les acteurs publics et les pouvoirs publics sur des sujets prioritaires : transition écologique, innovation et digitalisation, souveraineté et compétitivité, développement des compétences et attractivité de l'industrie. Il se positionne donc comme un outil complémentaire et travaillant en synergie avec l'AIMCC.

Le CSF IPC regroupe l'Etat, Régions de France, l'AMF, des représentants de la filière « industries pour la Construction » et des organisations représentant les salariés. En février 2024, Benoit BAZIN a passé le relais de la présidence du CSF à Pierre-Etienne BINDSCHEDLER, Président de la société SOPREMA.

## Principaux projets du CSF en 2024

- Finalisation en début d'année d'un « plan de sobriété hydrique » regroupant les bonnes pratiques et leviers de sobriété spécifiques à une dizaine de filières industrielles de produits de construction : il s'agit, pour ces filières, de participer ainsi au Plan Eau développé par l'Etat pour minimiser les besoins en eau des différents secteurs de l'économie.
- Rédaction d'un Livre Blanc pour une filière de la rénovation globale et performante des bâtiments : ce Livre Blanc, présenté lors d'une conférence de presse le 28 mai, met en évidence les innovations nécessaires pour atteindre avec ce type de rénovation les objectifs assignés par la SNBC au secteur du bâtiment.
- Lancement du projet de R&D JULIPER avec le soutien financier de France 2030 : ce projet vise à construire le jumeau numérique d'une ligne de fabrication de blocs béton, afin de réduire la consommation de matières premières, développer le recyclage et améliorer la compétitivité de cette industrie
- Lancement du projet MERITE, également avec le soutien financier de France 2030 : ce projet vise à développer une offre globale de rénovation performante pour les logements collectifs et les bâtiments tertiaires.
- Conception du projet E-CONSTRUCTION et soumission à l'AAP « Espace de données ». Ce projet vise à construire une plateforme de données numériques sur les produits et les ouvrages avec des services à valeur ajoutée utilisant les technologies d'IA. Il fait aussi partie du contrat stratégique de filière que nous avons avec l'Etat et nous espérons qu'il recevra prochainement un soutien de France 2030.

Pour 2025, au-delà du suivi de ces projets, le CSF vise à amplifier et structurer son action en matière de R&D et d'innovation, afin d'offrir à la filière de nouvelles perspectives de sortie de crise.

- Une Feuille de route de R&D et d'Innovation est en cours de rédaction : Mobilisant plus de 50 acteurs de la filière : industries, organismes de recherche, architectes, grandes entreprises de construction  
Pour définir des priorités d'innovation, tout en contribuant à de grands objectifs nationaux : souveraineté industrielle, environnement, cadre de vie et habitat  
Avec trois ambitions :
  - Développer une industrie décarbonée à coûts maîtrisés,
  - Améliorer la performance énergétique et la résilience des bâtiments,
  - Réduire l'empreinte matière avec une conception frugale et en intégrant l'économie circulaire

A titre d'exemple, quelques orientations de travail de cette feuille de route :

- Développer les modèles de construction industrialisés à fort potentiel de gain de productivité et de bénéfices environnementaux
- Développer des produits / équipements / ouvrages réparables et / ou démontables
- Et sur le sujet de la rénovation, le programme RENOBATI, qui vise à massifier la rénovation globale et performante des bâtiments et structurer des filières de rénovation performante  
A travers la mobilisation de collectivités (intercommunalités) et l'appui des Régions, en commençant par les Régions Occitanie et Grand-Est  
Par des stratégies d'agrégation territoriales de bâtiments à rénover  
Avec un soutien à l'ingénierie des projets de rénovation, à la formation des acteurs professionnels, et aux expérimentations d'innovations techniques et organisationnelles

Nous souhaitons qu'en 2025, l'Etat puisse s'engager à nos côtés dans la mise en œuvre de RENOBATI et plus largement dans la mise en œuvre de notre feuille de route de R&D et d'innovation.